



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Pour un après-COVID-19 respectueux de l'environnement: note d'orientation à l'intention des parlementaires

Contexte

« L'impact du coronavirus est à la fois immédiat et effroyable. Mais il existe un autre problème qui exige notre attention de toute urgence : la crise environnementale qui touche notre planète. La biodiversité est en fort déclin. Les dérèglements climatiques sont tels que nous approchons du point de non-retour. [...] La crise que nous traversons actuellement est l'occasion d'une prise de conscience inédite. Nous devons mettre à profit les mesures prises pour surmonter la pandémie afin de poser des bases solides pour notre avenir¹. »

António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

« La réduction progressive des émissions de carbone doit être un élément important de notre stratégie future en vue de bâtir des sociétés plus résilientes, en passant à une économie neutre pour le climat, en protégeant la biodiversité et en transformant l'industrie agroalimentaire. Ce modèle peut permettre de créer rapidement des emplois et de la croissance et d'améliorer les conditions de vie de tous les citoyens à travers le monde². »

Déclaration, Cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour la juguler ont entraîné l'une des plus graves récessions de l'histoire récente, caractérisée, entre autres, par un ralentissement de la croissance économique, une baisse des échanges commerciaux, de faibles recettes commerciales et des licenciements massifs. Les prévisions indiquent qu'au cours des deux prochaines années, l'économie mondiale devrait perdre environ 8 500 milliards d'USD de production économique en raison de la pandémie³. À juste titre, les gouvernements se concentrent sur la reprise économique à court terme.

Il existe un lien entre, d'une part, la disparition des habitats, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques et, d'autre part, l'émergence de nouvelles zoonoses, comme les coronavirus⁴, qui se transmettent entre les animaux et les humains. Ce lien appelle une réponse environnementale solide face à la pandémie⁵. Pour être efficace et durable, la reprise économique devra refléter de manière cohérente tous les aspects du développement durable, y compris le pilier environnemental. Elle devra également prendre en considération ses effets sur les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les communautés marginalisées.

1 www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2020-04-22/secretary-generals-message-international-mother-earth-day-scroll-down-for-french-version

2 www.ipu.org/fr/event/cinquieme-conference-mondiale-des-presidents-de-parlement

3 www.un.org/development/desa/en/news/policy/wesp-mid-2020-report.html

4 Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Preventing the Next Pandemic: Zoonotic diseases and how to break the chain of transmission* (Prévenir de prochaines pandémies: les zoonoses et comment briser la chaîne de transmission) (2020), www.unenvironment.org/fr/resources/report/preventing-future-zoonotic-disease-outbreaks-protecting-environment-animals-and, pp. 15-17 et 29.

5 www.unenvironment.org/fr/actualites-et-recits/billet-de-blog/declaration-du-pnue-sur-la-covid-19

Il est urgent de définir des stratégies de relèvement pour un après-COVID-19 qui soient inclusives sur le plan social et respectueuses de l'action en faveur du climat et de la protection de l'environnement.

Forts de leurs compétences en matière d'adoption de lois et de contrôle de la politique gouvernementale, les parlementaires jouent un rôle fondamental dans les efforts déployés à court et à long terme en vue du relèvement⁶. Si les législations et l'élaboration des politiques sont des facteurs clés de la reprise économique, ce sont également d'importants outils pour lutter contre les impacts de la COVID-19 sur l'environnement. Les mesures législatives prises aujourd'hui auront des effets sur l'avenir de la planète à long terme⁷. Par conséquent, les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que les efforts de relance économique soient conformes aux objectifs en matière d'environnement et de développement, et pour saisir l'occasion offerte de « reconstruire en mieux ».

La présente note d'orientation expose des grands principes que les parlementaires pourraient envisager d'adopter pour promouvoir une reprise durable et verte dans le but de : bâtir des économies plus résilientes ; respecter les engagements internationaux des pays dans le cadre de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; créer une dynamique en faveur d'un cadre mondial solide sur la biodiversité après 2020⁸.

La note ne traite que quelques-unes des considérations importantes en matière de législation sur le relèvement après la crise de COVID-19. Des liens vers d'autres ressources sont également fournis⁹. Si chaque pays est confronté à des problématiques qui lui sont propres, dans un contexte particulier, tous peuvent néanmoins s'inspirer de mesures législatives novatrices susceptibles de contribuer à une reprise économique mondiale durable. Les parlementaires sont encouragés à prendre connaissance des exemples figurant sur les sites web du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'UIP et à communiquer leurs propres exemples de mesures législatives nationales à mesure qu'elles se concrétisent, afin de favoriser le partage des enseignements tirés (veuillez écrire à press@ipu.org).

Principes de l'économie verte

Les grands principes de l'économie verte sont le développement à faibles émissions de carbone, l'économie des ressources et l'inclusion sociale¹⁰. Ce modèle économique considère le capital naturel comme une ressource économique fondamentale¹¹ et vise à une réduction drastique des déchets et à une limitation des ressources et de l'énergie allouées à la consommation et à la production¹². Une économie verte inclusive tend à réduire, réutiliser et recycler les biens. Elle privilégie les investissements dans les énergies renouvelables et les biens publics favorisant un usage commun. Enfin, elle met en œuvre des politiques qui intègrent et garantissent à la fois un usage équitable des ressources environnementales¹³ et la promotion d'activités économiques qui préservent la biodiversité¹⁴. Des lois et des politiques économiques respectueuses de l'environnement sont essentielles pour effectuer une transition vers des secteurs qui, à terme, constitueront une économie résiliente¹⁵. Ces lois et politiques peuvent inclure la suppression des subventions aux combustibles fossiles, l'application du principe du « pollueur-payeur », le soutien aux emplois verts, et l'intégration de critères à visée écologique dans les politiques de relance budgétaire.

6 Plus d'informations sur le rôle des parlements pendant la pandémie : www.parlAmericas.org/uploads/documents/COVID19_and_Role_of_Parliaments_fre.pdf.

7 www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/who-manifesto-for-a-healthy-recovery-from-covid-19.

8 Liens entre le relèvement post-COVID-19 et les ODD : www.unenvironment.org/news-and-stories/story/covid-19-four-sustainable-development-goals-help-future-proof-global.

9 Autres exemples de mesures législatives visant à mettre en œuvre une réponse économique durable face à la COVID-19 : www.unenvironment.org/covid-19-updates ; et www.ipu.org/fr/les-parlements-en-periode-de-pandemie.

10 www.unenvironment.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/supporting-resource-efficiency/green-economy. Plus de détails sur la notion d'économie verte : www.unenvironment.org/resources/publication/shades-green-introduction-green-economy-parliamentarians-issues-brief.

11 www.unenvironment.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/supporting-resource-efficiency/green-economy.

12 www.unenvironment.org/resources/publication/shades-green-introduction-green-economy-parliamentarians-issues-brief.

13 www.unenvironment.org/resources/publication/shades-green-introduction-green-economy-parliamentarians-issues-brief.

14 www.unenvironment.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/supporting-resource-efficiency/green-economy.

15 www.unenvironment.org/news-and-stories/story/learning-green-recovery ; www.unenvironment.org/news-and-stories/story/green-economy-covid-19-recovery.

Les plans de relance économique des pays pour faire face à la crise de COVID-19 sont l'occasion de promouvoir l'économie verte. Or, pour la plupart, ils ne reposent pas sur un modèle écologique. Par exemple, une enquête effectuée par la Smith School of Enterprise and the Environment de l'Université d'Oxford en avril 2020 a montré que seuls 4 pour cent des mesures fiscales d'urgence prises par les pays du G20 dans le cadre de la crise sanitaire étaient soucieuses de l'environnement¹⁶. Puisque ces plans de relance sont soumis à l'approbation des organes législatifs, une occasion unique est offerte aux parlementaires de promouvoir ceux qui harmonisent les politiques économiques et environnementales¹⁷. Plusieurs approches soucieuses de l'environnement sont exposées ci-après.

1. Infrastructures vertes

Une infrastructure verte découle de la planification stratégique d'un réseau de zones et de solutions naturelles et semi-naturelles pouvant offrir une vaste gamme de services écosystémiques, tels que la purification et la rétention de l'eau, la maîtrise des crues, l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction de la consommation d'énergie, des espaces dédiés aux loisirs, et l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. Les infrastructures vertes peuvent améliorer les conditions environnementales ainsi que la santé et la qualité de vie d'une population¹⁸. Elles contribuent également à créer des emplois et des opportunités commerciales, et elles favorisent le développement durable¹⁹. Les parlements peuvent privilégier les lois et les réglementations qui nécessitent des fonds publics et encourager les investissements privés dans les infrastructures vertes²⁰, en particulier dans les villes et les zones urbaines, qui consomment 78 pour cent de l'énergie de la planète et produisent plus de 60 pour cent des émissions de gaz à effet de serre²¹. En outre, les parlementaires peuvent utiliser leur fonction de contrôle pour évaluer les efforts du gouvernement en matière d'Objectifs de développement durable (ODD) tels que l'accès universel à des espaces verts et publics sûrs, ouverts à tous et accessibles.

Initiatives parlementaires en faveur des infrastructures vertes

- Privilégier les lois et les réglementations qui nécessitent des fonds publics, et encourager les investissements privés dans les infrastructures vertes, en particulier dans les villes et les zones urbaines, qui sont responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre dans le monde.
- Promulguer des lois qui contribuent à créer des emplois dans les infrastructures vertes et augmentent les opportunités commerciales liées à ces infrastructures.
- Utiliser la fonction de contrôle parlementaire pour évaluer les efforts du gouvernement en matière d'ODD tels que l'accès universel à des espaces verts et publics sûrs, ouverts à tous et accessibles.

Exemples aux niveaux régional et national

La République de Corée prévoit de consacrer environ 4,84 milliards d'USD d'ici à 2022 à l'écologisation des infrastructures de vie, en vue de créer 89 000 emplois. Les fonds couvriront les frais de transition des infrastructures publiques vers des systèmes n'entraînant pas d'émissions, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux systèmes informatiques consacrés à des questions environnementales, notamment la lutte contre les particules fines, la fabrication de véhicules à faibles émissions de carbone, la gestion de la qualité de l'air et la sensibilisation à l'écologie²².

Les États membres de l'Union européenne placent le « pacte vert pour l'Europe » au cœur du plan de relance pour l'Europe. Le pacte comprend des mesures visant à rendre l'agriculture plus durable, des fonds destinés aux énergies renouvelables et le soutien à la vente de véhicules électriques et aux infrastructures dédiées²³.

16 www.smithschool.ox.ac.uk/publications/wpapers/workingpaper20-02.pdf.

17 greeneconomytracker.org/policies/national-green-economy-plan#:~:text=It's%20vital%20important%2C%20therefore%2C%20for%20together%20to%20deliver%20change.

18 ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/index_en.htm.

19 ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/background.htm.

20 Par exemple, les bâtiments intelligents, les systèmes de transport à haut rendement énergétique, les toitures végétalisées, la plantation d'arbres, les systèmes de biorétention et d'infiltration, les trottoirs perméables, les rues et le stationnement végétalisés, et les mécanismes de récupération de l'eau: www.cnt.org/sites/default/files/publications/CNT_Value-of-Green-Infrastructure.pdf; www.epa.gov/green-infrastructure/what-green-infrastructure.

21 mirror.unhabitat.org/downloads/docs/E_Hot_Cities.pdf.

22 www.gov.kr/portal/ntnadmNews/2174390; www.koreatimes.co.kr/www/biz/2020/06/367_290494.html.

23 ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/recovery-plan-europe_fr.

2. Gestion des déchets et économie circulaire

D'après la Société financière internationale, le volume de déchets médicaux produits à l'échelle mondiale a augmenté d'environ 40 pour cent en raison de la COVID-19²⁴. Ce volume inédit de déchets médicaux et dangereux pourrait être de plus en plus dommageable pour la santé humaine et l'environnement²⁵. Pour traiter la situation de manière efficace, il convient de prendre des mesures d'urgence pour la gestion des déchets mais également d'adopter des approches viables sur le long terme. Les mesures d'urgence portent sur la manipulation et l'élimination des déchets biochimiques et médicaux en toute sécurité, notamment leur identification, leur collecte, leur tri, leur stockage, leur transport et leur traitement. Elles prennent également en compte d'autres aspects importants, tels que la désinfection, la protection et la formation du personnel²⁶. La COVID-19 appelle également des changements dans le traitement des déchets ménagers, dont font désormais partie les équipements de protection mis au rebut ainsi que les médicaments, qui nécessitent des techniques de collecte et des flux de déchets spécifiques²⁷. Les pratiques durables de gestion des déchets, comme le traitement et le recyclage, peuvent, sur le long terme, être encouragées par des dispositions législatives, notamment des crédits ou des abattements d'impôt²⁸.

Depuis 1970, l'utilisation des ressources mondiales a plus que triplé²⁹. Si la situation perdure, l'extraction de matières premières dépassera largement les capacités de la planète d'ici à 2060³⁰. Les parlements pourraient donc envisager d'intégrer la consommation et la production durables dans tous les aspects de la planification de la reprise post-COVID-19 et dans le développement économique en général³¹. La consommation et la production durables impliquent une utilisation plus efficace des ressources. Elles présentent divers avantages, notamment la réalisation d'économies sur les coûts, la stimulation de la croissance, la création d'emplois, la prévention de crises économiques, le renforcement de la résilience³² et la contribution à la réalisation de l'Objectif concernant l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius conformément à l'Accord de Paris³³.

L'économie circulaire joue un rôle très important dans la consommation et la production durables. Réparatrice et régénératrice, elle vise à réutiliser les matériaux afin de promouvoir une gestion efficace et durable des ressources naturelles tout au long de leur cycle de vie³⁴. Allonger la durée d'utilisation ou de conservation des produits grâce à des pratiques telles que la refabrication, la remise à neuf, la réparation et la réutilisation pourrait permettre de diminuer la quantité de nouveaux matériaux nécessaires et de réduire les déchets industriels de 80 à 99 pour cent ainsi que les émissions de gaz à effet de serre de 79 à 99 pour cent dans certains secteurs³⁵. De telles pratiques pourraient avoir une place prépondérante dans le cadre du relèvement post-COVID-19 à court terme.

À long terme, une solution pourrait être d'adopter des lois tendant à une approche écologique des marchés publics³⁷. Dans le cadre d'une telle approche, les pouvoirs publics s'efforcent d'acheter des biens et des services ayant un impact environnemental réduit, ce qui stimule la demande d'innovations écologiques et

24 www.ifc.org/wps/wcm/connect/dfbceda0-847d-4c16-9772-15c6afdc8d85/202006-COVID-19-impact-on-waste-sector.pdf?MOD=AJPERES&CID=na-eKpl.

25 www.unenvironment.org/news-and-stories/press-release/waste-management-essential-public-service-fight-beat-covid-19.

26 Exemples d'orientations sur la gestion des déchets dangereux : www.basel.int/Implementation/TechnicalMatters/DevelopmentofTechnicalGuidelines/TechnicalGuidelines/tabid/8025/Default.aspx ; bcrc.tsinghua.edu.cn/en/col/1257152450718/index.html.

27 Orientations préliminaires sur le traitement des déchets ménagers : www.basel.int/Implementation/HouseholdWastePartnership/OverallGuidanceDocument/tabid/8227/Default.aspx.

28 Plus d'informations sur la gestion des déchets liés à la COVID-19 : Programme des Nations Unies pour l'environnement, *COVID-19 Waste Management Factsheet (policy and legislation linked to COVID-19 and pandemics)*, wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/32777/FS4.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

29 wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31276/RMB_Strategy2020.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

30 buildingcircularity.org.

31 buildingcircularity.org; www.unenvironment.org/explore-topics/resource-efficiency/what-we-do/sustainable-consumption-and-production-policies. La consommation et la production durables présentent des avantages sur le plan économique. Par exemple, on estime qu'investir 900 milliards d'USD, dans des mesures d'utilisation plus efficace des ressources pourrait permettre de créer jusqu'à 25 millions d'emplois. www.resourcepanel.org/sites/default/files/documents/document/media/thinkpiece_-_resource_efficiency_-_key_messages_for_the_g20_270818.pdf.

32 www.resourcepanel.org/reports/building-resilient-societies-after-covid-19-pandemic.

33 buildingcircularity.org.

34 www.unenvironment.org/resources/publication/shades-green-introduction-green-economy-parliamentarians-issues-brief.

35 www.unenvironment.org/news-and-stories/press-release/re-thinking-production-boost-circular-economies.

36 (figure 1 page 5) Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Circularity platform* (2019), <https://buildingcircularity.org>.

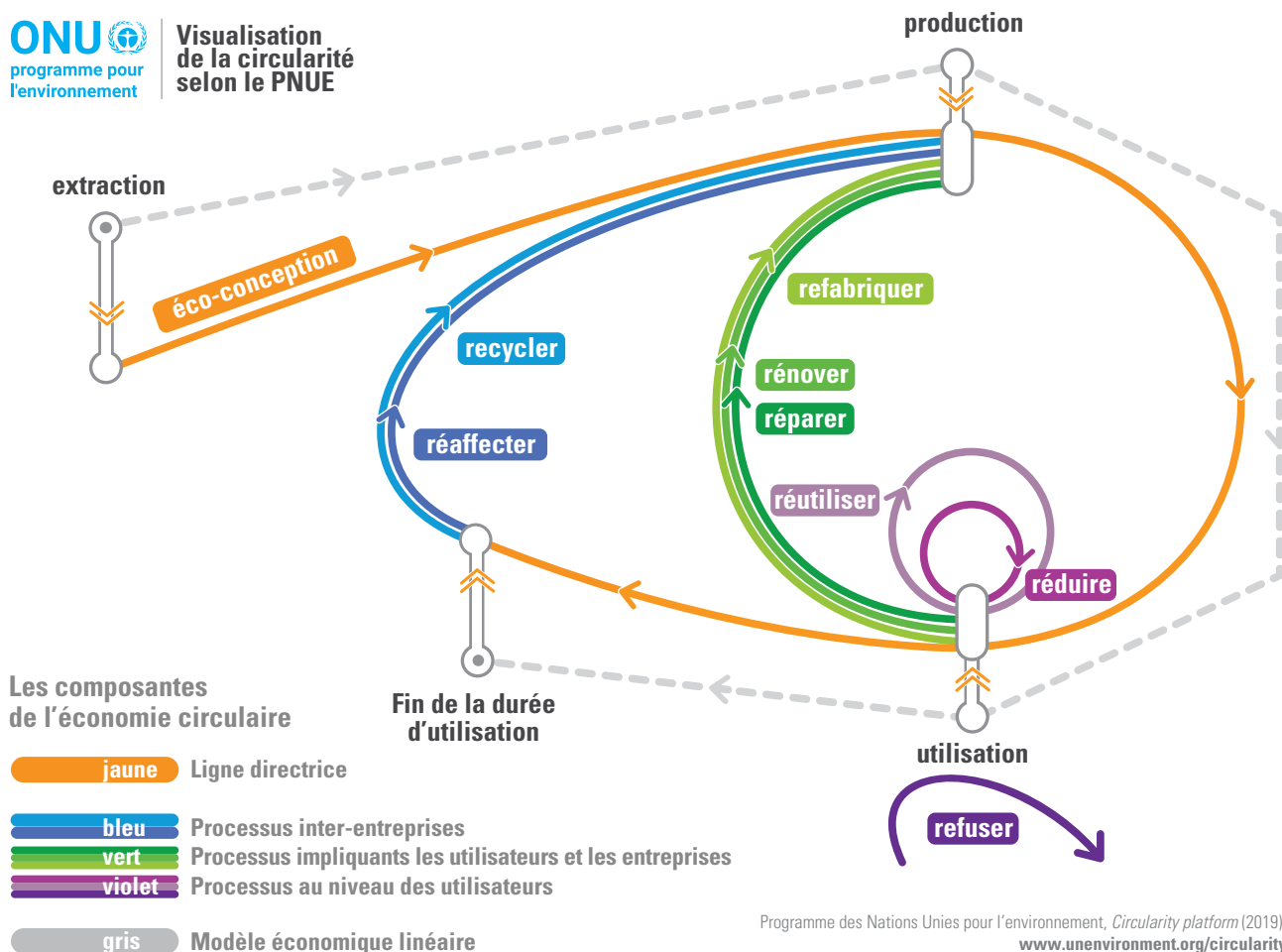
37 www.unenvironment.org/resources/report/building-circularity-our-economies-through-sustainable-procurement.

Figure 1

Visualisation de la circularité selon le PNUE³⁶



Visualisation de la circularité selon le PNUE



de biens et services plus durables³⁸. Cela est particulièrement important dans le contexte de la COVID-19, où la part de marché public des biens et services consommés est particulièrement importante³⁹. Par ailleurs, les parlementaires pourraient envisager d'adopter des dispositions juridiques favorisant la consommation et la production durables. Par exemple, une législation sur l'élargissement de la responsabilité du producteur (rendant ce dernier responsable de l'élimination des déchets de consommation à la fin de leur durée de vie utile) encouragerait la prévention de la production de déchets et une conception des produits respectueuse de l'environnement⁴⁰. En outre, les mesures législatives d'incitation, comme les allègements fiscaux ou les aides financières en faveur de la recherche et l'innovation, encourageraient les entreprises à adopter des pratiques visant à allonger la durée de vie des produits⁴¹.

38 ec.europa.eu/environment/gpp/buying_handbook_en.htm.

39 ec.europa.eu/environment/gpp/buying_handbook_en.htm; <https://www.unenvironment.org/fr/explore-topics/resource-efficiency/what-we-do/politiques-de-consommation-et-de-production-durables>.

40 www.oecd.org/env/tools-evaluation/extendedproducerresponsibility.htm.

41 Selon l'OCDE, le principe de responsabilité élargie des producteurs est une approche en vertu de laquelle les producteurs acceptent d'assumer une responsabilité importante – d'ordre financier et/ou matériel – en ce qui concerne le traitement ou l'élimination des déchets de consommation.

Orientations sur la consommation et la production durables disponibles au centre d'échange des SCP: www.unenvironment.org/fr/explore-topics/resource-efficiency/what-we-do/politiques-de-consommation-et-de-production-durables; www.oneplanetnetwork.org/resource/15degc-world-requires-circular-and-low-carbon-economy.

Synthèse des lois sur l'économie circulaire: blog.bio-ressources.com/2017/01/27/a-summary-of-circular-economy-legislation-around-the-world-part-ii.

Initiatives parlementaires en faveur de la gestion des déchets et de l'économie circulaire

- Promouvoir des pratiques durables de gestion des déchets, comme le traitement, le recyclage et la manipulation sûre des déchets biochimiques et médicaux, en adoptant des dispositions législatives telles que des crédits ou des abattements d'impôt.
- Promulguer des lois qui intègrent la consommation et la production durables dans toutes les initiatives de relèvement post-COVID-19, notamment en exigeant des pouvoirs publics qu'ils adoptent des pratiques d'achat écologiques (achats de biens et services ayant un impact environnemental réduit).
- Prendre des dispositions législatives qui soutiennent la consommation et la production durables (comme l'élargissement de la responsabilité des producteurs), et proposer des mesures législatives d'incitation, notamment des allègements fiscaux ou des aides financières en faveur de la recherche et l'innovation, qui encouragent les industries à adopter des pratiques de production plus durables et à allonger la durée de vie de leurs produits.

Exemples aux niveaux régional et national

Le Bureau de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a reconnu en juin 2020 la nécessité de mettre en œuvre une décision antérieure de sa 17^e session ordinaire visant à promouvoir et à intensifier l'économie circulaire dans le cadre du processus de relèvement post-COVID-19 en Afrique⁴².

Le Danemark octroie des aides supplémentaires aux entreprises pour les aider à respecter les principes de transition écologique et d'économie circulaire dans le contexte de la crise de COVID-19⁴³.

3. Énergies propres

Selon le rapport *Renewables 2020 Global Status Report* (sur la situation mondiale des énergies renouvelables en 2020), les énergies renouvelables réduisent les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, créent des emplois, assurent la souveraineté énergétique et accélèrent l'accès à l'énergie dans les pays en développement⁴⁴. Elles se sont révélées rentables au regard de leur coût et de leur fiabilité⁴⁵. Par ailleurs, le coût réel des combustibles fossiles est estimé à 5 200 milliards d'USD, si l'on prend en considération les effets externes préjudiciables, tels que la pollution de l'air, les conséquences des changements climatiques et les embouteillages⁴⁶. La réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et de la pollution qu'elle entraîne permettra également de diminuer les conséquences sanitaires de la COVID-19⁴⁷. Investir dans les énergies renouvelables présente des avantages manifestes sur les plans économique, fiscal et sanitaire à moyen et long terme⁴⁸. L'efficacité économique constatée actuellement constitue une occasion de privilégier les énergies propres dans les programmes de relance économique⁴⁹ et d'adopter des technologies durables compétitives. La transition vers des sociétés neutres en carbone – en d'autres termes, des sociétés à l'empreinte carbone nette nulle et qui tendent vers les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris et de la mise en œuvre des ODD – n'en deviendra que plus rentable⁵⁰.

Les parlementaires ont une occasion unique de promouvoir des lois qui contribuent à des politiques énergétiques à court et à long terme en faveur d'un passage progressif aux énergies renouvelables. Il pourrait s'agir de supprimer les subventions aux combustibles fossiles, puisque 10 à 30 pour cent d'entre elles suffiraient pour couvrir une transition mondiale vers des énergies propres⁵¹ et qu'environ 70 pour cent des

42 www.unenvironment.org/fr/amcen.

43 erhvervsfremmebestyrelsen.dk/825-mio-kr-til-omstilling-groenne-virksomheder-og-cirkulaer-oekonomi-skal-skabe-vaekst-og-oeg.

44 REN21, *Renewables 2020 Global Status Report* (2020), www.ren21.net/gsr-2020.

45 Ibid.

46 Ibid.

47 www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969720321215.

48 www.ren21.net/gsr-2020/.

49 www.fs-unep-centre.org/global-trends-in-renewable-energy-investment-2020/.

50 www.fs-unep-centre.org/global-trends-in-renewable-energy-investment-2020/.

51 www.unido.org/stories/covid-19-stimulus-packages-must-carry-energy-efficiency-incentives-help-industries-and-economies-rebound.

investissements mondiaux dans les énergies sont pilotés, directement ou indirectement, par les gouvernements, dans la droite ligne des politiques⁵². L'introduction de mesures de tarification du carbone pourrait également contribuer à augmenter les recettes qui pourraient être réinvesties dans la reprise et permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre⁵³. L'ajustement de la tarification des combustibles polluants (intégrant les coûts environnementaux et sociaux associés) pourrait permettre d'accroître les recettes d'environ 4 pour cent du PIB mondial⁵⁴. D'autres mesures législatives et fiscales pourraient imposer de cesser les investissements dans les activités polluantes et de privilégier les allocations budgétaires aux initiatives à faibles émissions de carbone ainsi qu'aux activités de recherche et développement dans le domaine des technologies propres. Les activités de recherche et développement sont un facteur clé d'innovation. Il convient de tirer parti de l'efficacité actuelle des énergies renouvelables pour mener une révolution en faveur de la baisse des émissions de carbone et du développement de technologies vertes⁵⁵. En outre, les parlementaires peuvent utiliser leur fonction de contrôle pour, d'une part, évaluer les actions menées par leur gouvernement en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et, d'autre part, préparer des contributions déterminées au niveau national assorties de mesures concrètes de réduction des émissions, telles que des initiatives en faveur des énergies propres.

Les plans de relèvement post-COVID-19 pourraient également promouvoir l'efficacité énergétique. L'amélioration de l'efficacité énergétique crée des possibilités d'emplois et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les coûts des énergies⁵⁶. Les parlements pourraient, par exemple, envisager d'adopter des lois imposant l'amélioration de l'efficacité énergétique des infrastructures publiques et des équipements industriels⁵⁷.

Initiatives parlementaires en faveur des énergies propres

- Promouvoir des lois qui contribuent à des politiques favorables aux énergies renouvelables à court et à long terme, comme la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'introduction de mesures de tarification du carbone, qui permettent d'accroître les recettes publiques et de les réinvestir dans la reprise post-COVID-19.
- Privilégier les allocations budgétaires aux activités à faibles émissions de carbone qui favorisent l'efficacité énergétique, notamment celle des infrastructures publiques et des équipements industriels à haut rendement énergétique, ainsi qu'aux activités de recherche et de développement dans le domaine des technologies propres, et adopter des lois dans ce sens.
- Exercer la fonction de contrôle pour évaluer les actions menées par le gouvernement en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et préparer des contributions déterminées au niveau national assorties de mesures concrètes de réduction des émissions, telles que des initiatives en faveur des énergies propres.

52 www.climatechangenews.com/2020/03/17/governments-historic-opportunity-accelerate-clean-energy-transition-iea-says/.

53 www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/05/02/Global-Fossil-Fuel-Subsidies-Remain-Large-An-Update-Based-on-Country-Level-Estimates-46509. Selon le PNUÉ, la taxation du carbone peut être particulièrement efficace dans le contexte actuel des faibles prix du pétrole. Le FMI estime qu'une taxe carbone de 75 USD par tonne augmenterait les prix à la pompe d'une quantité inférieure à la baisse globale due à l'effondrement des prix du pétrole. [greenfiscalspolicy.org/policy_briefs/unep-policy-brief-on-building-back-better-role-of-green-fiscal-policies/](https://www.greenfiscalspolicy.org/policy_briefs/unep-policy-brief-on-building-back-better-role-of-green-fiscal-policies/).

54 www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/05/02/Global-Fossil-Fuel-Subsidies-Remain-Large-An-Update-Based-on-Country-Level-Estimates-46509.

55 Agence internationale pour les énergies renouvelables, *The Post-COVID recovery: An agenda for resilience, development, and equality* (Abu Dhabi, 2020), www.irena.org/publications/2020/Jun/Post-COVID-Recovery.

56 www.iea.org/articles/paving-the-way-to-recovery-with-utility-funded-energy-efficiency; www.unenvironment.org/fr/explore-topics/energy/what-we-do/efficacite-energetique.

57 Plus d'informations sur la COVID-19 et les énergies: Agence internationale de l'énergie, *Sustainable Recovery (World Energy Outlook Special Report, 2020)*, www.iea.org/reports/sustainable-recovery.

Exemples au niveau national⁵⁸

Le plan de durabilité économique post-COVID-19 du Nigéria prévoit le renforcement des infrastructures à énergie solaire du pays, un programme d'expansion du gaz destiné à promouvoir l'utilisation des combustibles propres et la suppression des subventions à l'essence. Le Président du Sénat et le Président de la Chambre des représentants ont organisé des entretiens entre les principaux membres de l'Assemblée nationale et les membres de la commission de durabilité économique du pays. Après que le projet de plan de durabilité leur a été présenté, les législateurs ont formulé des recommandations, qui seront prises en compte lors de la mise en œuvre du plan⁵⁹.

En Inde, le Gouvernement, a augmenté les taxes sur l'essence et le gazole dans le but d'augmenter les recettes publiques face aux répercussions économiques de la COVID-19⁶⁰.

4. Emplois verts⁶¹

Les pertes d'emplois⁶² et de revenus⁶³ liées à la COVID-19 risquent de plonger 34,3 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020⁶⁴ et de creuser les inégalités de revenus au sein des pays et entre eux⁶⁵. Dans les pays en développement, les pertes de revenus dépasseront probablement 220 milliards d'USD⁶⁶. On estime qu'au deuxième trimestre de 2020, le nombre d'heures de travail a baissé d'environ 6,7 pour cent, ce qui équivaut à 195 millions de travailleurs à plein temps⁶⁷, à cause de la crise sanitaire. L'économie verte peut contribuer à créer 24 millions de nouveaux emplois dans le monde d'ici à 2030⁶⁸. Par exemple, investir dans les énergies renouvelables devrait permettre de générer davantage d'emplois, à court et à long terme, ce qui aura pour effet de booster les dépenses et d'accélérer la reprise.

Les parlements ont la possibilité d'introduire des lois pour la reprise qui incitent aux investissements soucieux de l'environnement, par exemple dans les transports durables, les technologies d'efficacité énergétique et la gestion des déchets. Les lois qui favorisent les écosystèmes sains et réduisent les contraintes subies par l'environnement (notamment par des réformes fiscales vertes qui diminuent l'impôt sur le revenu et déplacent la pression fiscale sur les biens et les services nocifs pour l'environnement⁶⁹) pourraient renforcer la productivité, encourager les solutions locales et soutenir les travailleurs déplacés⁷⁰. Les lois novatrices garantissent également une transition juste en intégrant la réaffectation et la reconversion des travailleurs, en favorisant le travail décent, en faisant progresser les solutions locales et en soutenant les travailleurs déplacés⁷¹. Les parlementaires peuvent élaborer des mesures de relance de l'emploi (comme des programmes de travail contre rémunération) qui privilégient les programmes favorisant les emplois verts, notamment la

58 Plus d'informations sur les mesures publiques liées au COVID-19 portant sur les énergies : www.energypolicytracker.org.

59 media.premiumtimesng.com/wp-content/files/2020/06/ESC-Plan-compressed-1.pdf; www.carbonbrief.org/coronavirus-tracking-how-the-worlds-green-recovery-plans-aim-to-cut-emissions.

60 www.reuters.com/article/us-india-economy-fuel/india-increases-fuel-taxes-in-a-bid-to-shore-up-revenueidUSKBN211081#:~:text=The%20excise%20duties%20on%20the%20senior%20government%20official%20told%20Reuters.

61 Plus d'informations sur les emplois verts : wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/8825/UNEPGreenJobs_report08.pdf?sequence=3&isAllowed=y.

62 www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_740982.pdf.

63 www.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2020/COVID19_Crisis_in_developing_countries_threatens_devastate_economies.html.

64 www.un.org/development/desa/en/news/policy/wesp-mid-2020-report.html#:~:text=The%20pandemic%20is%20exacerbating%20poverty.increase%20occurring%20in%20African%20countries.

65 www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/WESP2020_MYU_Key-messages.pdf.

66 www.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2020/COVID19_Crisis_in_developing_countries_threatens_devastate_economies.html.

67 www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_740982.pdf.

68 www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2019/04/green-economy-could-create-24-million-new-jobs/.

69 www.eea.europa.eu/highlights/fiscal-reform-can-create-jobs.

70 Environ 1,2 milliard d'emplois (40 pour cent de la totalité des emplois à l'échelle mondiale) sont tributaires d'écosystèmes sains : www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2019/04/green-economy-could-create-24-million-new-jobs/. Ces emplois sont répartis entre les secteurs agricole, forestier, touristique et l'industrie pharmaceutique. Les contraintes s'exerçant sur l'environnement et les catastrophes naturelles qui les accompagnent contribuent de manière significative à la baisse de la productivité et aux pertes d'emplois. On estime que les augmentations de température prévues réduiront le nombre d'heures de travail exercées à l'échelle mondiale de 2 pour cent d'ici à 2030, une situation qui portera préjudice surtout aux agriculteurs et aux travailleurs dans les pays en développement : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_638147.pdf.

71 www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_638147.pdf.

restauration des écosystèmes ou la remise en état des routes dans les zones protégées. Les plans de relance pourraient également inclure un volet spécialement consacré aux communautés particulièrement éprouvées par la COVID-19 (par exemple, celles dont les moyens de subsistance sont tributaires du tourisme dans les zones protégées). Les parlementaires peuvent également exercer leur fonction de représentation en veillant à ce que les besoins des électeurs, en particulier ceux dont l'emploi a été fortement touché par la pandémie, soient pris en compte dans les programmes favorisant les emplois verts.

Initiatives parlementaires en faveur des emplois verts

- Introduire des lois qui favorisent les investissements à visée écologique et la création d'emplois verts (par exemple dans les secteurs des transports durables et des technologies d'efficacité énergétique) et qui découragent les investissements non durables (comme par exemple en augmentant les taxes sur les biens et services nocifs pour l'environnement).
- Promulguer des lois sur des programmes de formation aux emplois verts, par exemple, les emplois liés à la restauration des écosystèmes, en particulier pour les personnes ayant été déplacées ou qui sont gravement touchées par la COVID-19.
- Représenter les intérêts des électeurs (en particulier ceux dont l'emploi a été fortement touché par la pandémie) et veiller à ce que leurs besoins soient pris en compte dans les programmes favorisant les emplois verts.

Exemples aux niveaux régional et national

En Amérique latine, les programmes de travail contre rémunération soutiennent la création d'emplois dans le secteur du recyclage en faveur des migrants au Venezuela. Dans plusieurs pays de la région, comme le Brésil, des coopératives de recyclage emploient également des populations vulnérables⁷².

Le Pakistan a mis en place un programme de 47 millions d'USD visant à stimuler les activités respectueuses de l'environnement en embauchant de nouveaux chômeurs dans le cadre du projet « 10 Billion Tree Tsunami ». L'initiative consiste à planter des arbres dans les zones rurales afin de restaurer les écosystèmes naturels⁷³.

5. Biodiversité et solutions fondées sur la nature

Si la disparition des habitats est liée à l'émergence de nouvelles maladies zoonotiques, comme la COVID-19, elle a aussi des origines anthropiques, notamment l'exploitation accrue de la faune, l'utilisation des ressources naturelles à court terme et les changements climatiques⁷⁴. Sur le plan économique, la dégradation incessante des services écosystémiques représente une perte annuelle d'au moins 479 milliards d'USD⁷⁵. Privilégier la biodiversité et renoncer aux mesures incitatives qui ont conduit à sa dégradation sont autant d'aspects qu'il convient d'intégrer dans tous les plans de relance⁷⁶. De fait, selon un rapport préliminaire du groupe d'experts sur la mobilisation des ressources de la Convention sur la diversité biologique, la conservation de la biodiversité dans un cadre mondial pourrait engendrer des économies allant de 500 à 550 milliards d'USD par an⁷⁷, et qui nécessiterait la mobilisation de ressources financières nationales⁷⁸.

72 wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/32433/COVID_LAC.pdf?sequence=1&isAllowed=y; news.un.org/pt/story/2019/10/1689482.

73 www.thethirdpole.net/2020/05/04/pakistans-green-stimulus-to-combat-covid-19-protect-nature/.

74 Programme des Nations Unies pour l'environnement, Preventing the Next Pandemic: Zoonotic diseases and how to break the chain of transmission (Prévenir de prochaines pandémies : les zoonoses et comment briser la chaîne de transmission) (2020), www.unenvironment.org/resources/report/preventing-future-zoonotic-disease-outbreaks-protecting-environment-animals-and, pp. 15-17 et 29.

75 Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Connecting financial flows with biodiversity targets* (webinaire de 2020), www.brighttalk.com/webcast/17290/418952/connecting-financial-flows-with-biodiversity-targets; www.cbd.int/doc/c/cb63/3f92/318dc9dbf896c9404cc23ae5/sbi-03-05-add1-fr.pdf.

76 www.nature.com/articles/d41586-020-01947-9.

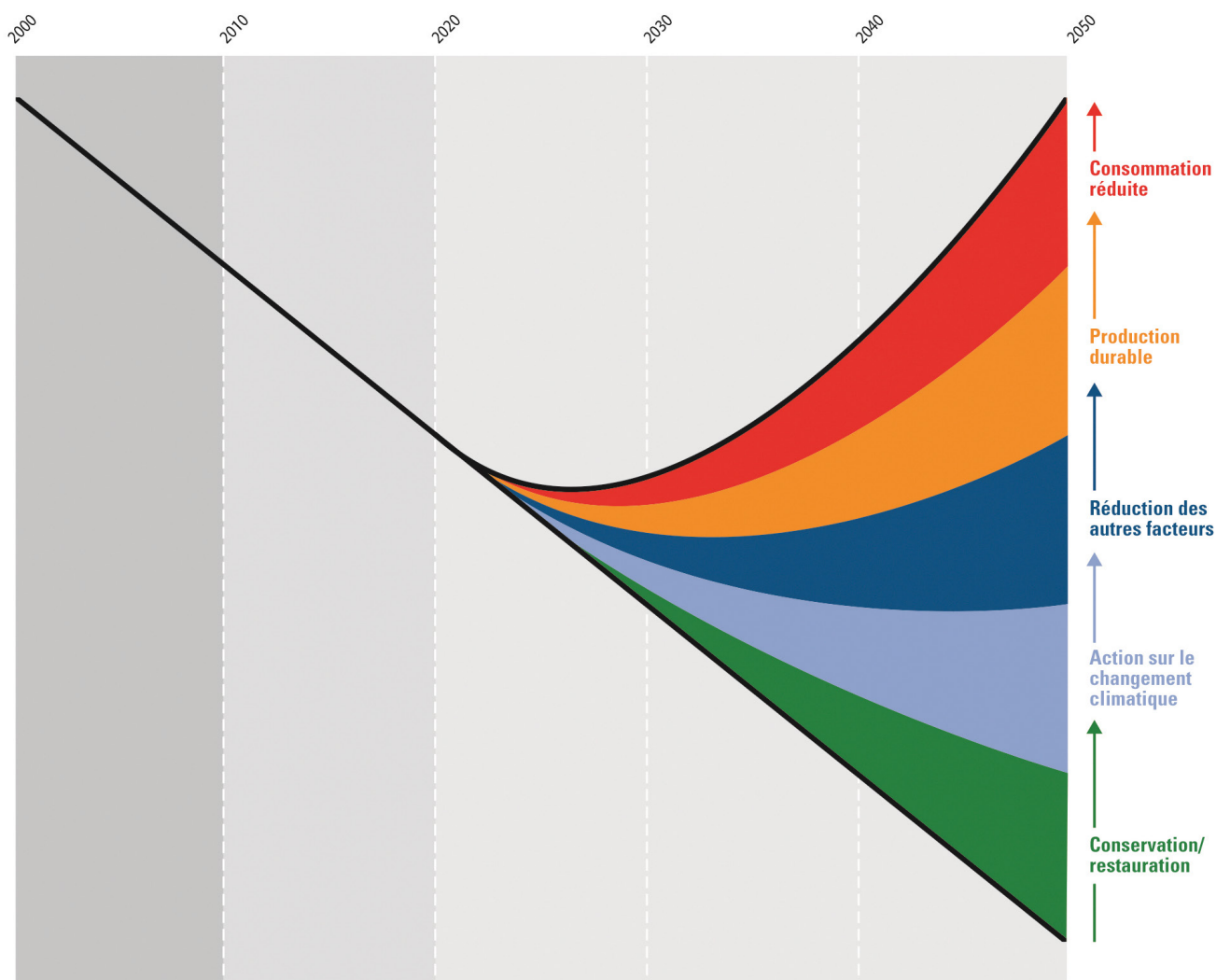
77 Convention sur la diversité biologique, *Estimation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 – Deuxième rapport préliminaire du groupe d'experts sur la mobilisation des ressources* (2020), www.cbd.int/doc/c/e2ad/5ee7/a3e170b175e19cf945a99dd3/sbi-03-05-add2-fr.pdf.

78 Organisation de coopération et de développement économiques, *Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale* (2020), www.oecd.org/fr/environnement/ressources/biodiversite/aper%C3%A7u-g%C3%A9n%C3%A9ral-du-financement-de-la-biodiversit%C3%A9-%C3%A0-l-%C3%A9chelle-mondiale.pdf; et Convention sur la diversité biologique (groupe d'experts sur la mobilisation des ressources), *Évaluation et examen de la stratégie de mobilisation des ressources et de l'objectif 20 d'Aichi pour la biodiversité – Résumé du premier rapport du groupe d'experts sur la mobilisation des ressources* (2020), www.cbd.int/doc/c/cb63/3f92/318dc9dbf896c9404cc23ae5/sbi-03-05-add1-fr.pdf.

Il est important que les parlementaires qui établissent les plans de relance fassent réaliser des évaluations des risques équilibrées, qui prennent en compte les questions de capital naturel, comme la santé des écosystèmes, la qualité de l'air et de l'eau,⁷⁹ et les impacts potentiels sur la biodiversité⁸⁰.

Figure 2

Les tendances de la biodiversité (mesures diverses, axe de gauche) sont en déclin et continueront à l'être, selon les prévisions des scénarios de maintien du «statu quo» (ligne des tendances). Les divers domaines d'intervention pourraient réduire le rythme de déclin de la biodiversité. Un ensemble de mesures combinées pourrait mettre un terme au déclin et l'inverser («fléchir la courbe»)⁸¹.



La nature peut également être placée au centre des approches novatrices et durables en faveur de la reprise économique. Les solutions fondées sur la nature sont des actions qui s'appuient sur la préservation, la gestion durable et la restauration des écosystèmes pour surmonter les défis de la société de manière bénéfique la fois pour le bien-être humain et la biodiversité⁸². Elles constituent un moyen efficace et rentable de renforcer la résilience tout en apportant des avantages environnementaux, sociaux et économiques⁸³. Les solutions législatives fondées sur la nature consistent notamment à réglementer les activités responsables de la disparition des habitats, comme le commerce illégal de la faune, la déforestation, la conversion des habitats et les pratiques incompatibles avec une agriculture durable, afin d'atténuer le risque de maladies zoonotiques. À titre

79 Le capital naturel comprend les écosystèmes, les différents habitats, l'air et l'eau propres, des sols fertiles et un climat stable. Il contribue aux systèmes économiques à productivité élevée : www.smithschool.ox.ac.uk/publications/wpapers/workingpaper20-02.pdf.

80 www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/who-manifesto-for-a-healthy-recovery-from-covid-19.

81 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. *Perspectives mondiales de la diversité biologique 5* (Montréal, 2020), www.cbd.int/gbo5.

82 www.iucn.org/fr/node/32737.

83 www.unenvironment.org/news-and-stories/story/nature-based-solutions-offer-local-benefits-through-local-action.

d'exemple, la gestion durable des forêts, pourrait contribuer à réduire la pauvreté en fournissant des moyens de subsistance ou en préservant les moyens existants, ce qui permettrait de bâtir des systèmes économiques plus résilients et plus à même d'affronter les pandémies⁸⁴. Parallèlement, soutenir et financer les programmes de conservation peut contribuer à protéger la biodiversité et à préserver les écosystèmes. D'autres mesures pourraient consister à promouvoir les pratiques agricoles durables afin de réduire la déforestation à grande échelle, la destruction et la fragmentation des habitats, de renforcer le fonctionnement des écosystèmes et de réduire les risques d'épidémies de zoonoses infectieuses⁸⁵. Investir dans des infrastructures urbaines vertes et bleues qui encouragent une meilleure gestion des ressources environnementales, notamment marines, pourrait également contribuer à promouvoir l'adaptation aux changements climatiques, à renforcer la résilience en milieu urbain et à améliorer la qualité de l'air, tout en élargissant les habitats pour la biodiversité.

Initiatives parlementaires en faveur de la biodiversité et de solutions fondées sur la nature

- Veiller à ce que des évaluations des risques équilibrées soient réalisées dans le cadre de l'établissement des plans de relance post-COVID-19 et prennent en compte les impacts potentiels sur le capital naturel, comme les écosystèmes et la biodiversité.
- Adopter des lois fondées sur la nature qui s'attaquent aux facteurs de disparition des habitats, un phénomène susceptible d'accroître le risque de maladies zoonotiques, comme les maladies à coronavirus. Ces facteurs comprennent le commerce illégal de la faune, la déforestation et les pratiques incompatibles avec une agriculture durable.
- Attribuer des fonds à des programmes de conservation, des initiatives d'agriculture durable et des infrastructures urbaines vertes et bleues qui réduisent la déforestation et la destruction des habitats et encouragent une meilleure gestion des ressources environnementales.

Exemples aux niveaux régional et national

Le Parlement du Kenya prévoit d'affecter des crédits budgétaires au plan de relance économique proposé, dont l'un des piliers porte sur la réduction de l'impact de la déforestation et des changements climatiques. Le plan propose également d'engager des fonds pour soutenir les réserves communautaires et le Kenya Wildlife Service⁸⁶.

La Commission européenne a adopté une stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, qui intègre l'appauvrissement de la biodiversité, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci dans les plans de relèvement⁸⁷. En janvier 2020, le Parlement européen a adopté une résolution demandant à la Commission européenne de définir une stratégie en matière de biodiversité, qui s'écarterait des engagements volontaires et fixerait et intégrerait des objectifs juridiquement contraignants⁸⁸.

6. État de droit et protection de l'environnement

Dans de nombreux pays, les procédures d'urgence et de confinement liées à la COVID-19 ont eu des répercussions négatives sur la participation de la population aux prises de décisions et à l'élaboration de politiques en matière d'environnement, l'application des lois sur l'environnement (telles que les obligations en matière de rapports), la réalisation des évaluations de l'impact environnemental, la mise en œuvre des droits environnementaux, et les activités des militants écologistes⁸⁹. Au vu des

84 www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/PB_80.pdf.

85 greenfiscalspolicy.org/policy_briefs/unep-policy-brief-on-building-back-better-role-of-green-fiscal-policies/.

86 www.president.go.ke/2020/05/23/the-seventh-presidential-address-on-the-coronavirus-pandemic-the-8-point-economic-stimulus-programme-saturday-23rd-may-2020/; www.bloomberg.com/news/articles/2020-05-19/kenya-plans-503-million-economic-stimulus-to-battle-virus.

87 ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/eu-biodiversity-strategy-2030_fr.

88 www.europarl.europa.eu/legislative-train/theme-a-european-green-deal/file-new-eu-biodiversity-strategy#:~:text=0n%2016%20January%202020%2C%20Parliament.restore%20degraded%20ecosystems%20by%202030.

89 www.opengovpartnership.org/documents/a-guide-to-open-government-and-the-coronavirus-civic-space/.

liens entre santé publique, croissance économique et protection de l'environnement, les populations ont tout intérêt à veiller à ce que le droit de l'environnement soit mis en œuvre et appliqué de manière ouverte, inclusive et équitable⁹⁰. Comme le contexte local et la participation communautaire sont particulièrement importants en temps de crise, il est essentiel de ne pas déroger aux dispositions existantes en matière d'accès et de participation et d'inclure ces dispositions dans les mesures législatives, en particulier en ce qui concerne les politiques ou les décisions pouvant avoir des répercussions sur l'environnement. Les parlementaires ont un rôle important à jouer pour veiller à ce que toute mesure de lutte contre la pandémie comprenne des garanties pour les droits environnementaux, y compris ceux qui sont consacrés par le droit constitutionnel. Les parlementaires exercent également une fonction essentielle de contrôle pour s'assurer que les obligations environnementales existantes continuent d'être respectées, notamment dans toute mesure pouvant avoir des répercussions sur l'environnement. Des solutions et des garanties novatrices doivent être envisagées pour faire respecter les lois et les normes existantes, comme par exemple les technologies numériques pour les évaluations continues de l'impact, les contrôles de conformité et les procédures transparentes d'autorisation en ligne.

La pandémie et ses conséquences économiques ont un effet disproportionné sur les groupes vulnérables, tels que les pauvres, les femmes et les enfants, les personnes handicapées, les minorités, les migrants et les communautés autochtones⁹¹. Les femmes risquent de payer un tribut particulièrement lourd, car elles sont plus susceptibles d'occuper des emplois peu rémunérés et peu sûrs⁹². On trouve également un nombre disproportionné de femmes dans les secteurs touchés par la pandémie (comme les secteurs manufacturiers⁹³) et très exposés aux changements climatiques (comme l'agriculture⁹⁴). Si l'on ne tient pas compte des aspects liés au genre dans les plans de relance économique, non seulement les inégalités existantes seront perpétuées ou exacerbées, mais de nouvelles pourraient voir le jour⁹⁵. Les parlements devraient proposer des lois sensibles au genre (qui privilégient les secteurs touchés dans lesquels les femmes sont majoritaires) et tenant compte d'autres besoins liés à la catégorie sociale⁹⁶. Ces lois sont particulièrement efficaces si les processus législatifs et de mise en œuvre comprennent des stratégies pour faire participer les électeurs⁹⁷.

Par ailleurs, les parlementaires, aux côtés du pouvoir judiciaire, ont un rôle important à jouer pour veiller à ce que les dispositions relatives à une pandémie en période d'urgence ne soient pas utilisées pour empêcher les personnes d'exercer leurs droits en militant pour la protection de l'environnement⁹⁸.

90 Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Environmental rule of law: First global report* (2019), wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/27279/Environmental_rule_of_law.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

91 news.un.org/en/story/2020/06/1067502.

92 www.ipu.org/fr/genre-et-covid-19-note-dorientation-pour-les-parlements.

93 www.wto.org/french/news_f/news20_f/covid_05aug20_f.htm.

94 asiapacific.unwomen.org/-/media/field%20office%20eseasia/docs/publications/2020/05/empower%20on%20gender%20and%20climate%20in%20the%20covid-19%20context_final.pdf?la=en&vs=1108.

95 Plus d'informations sur le genre et la COVID-19 : UIP, *Genre et COVID-19 : note d'orientation pour les parlements* (2020), www.ipu.org/fr/genre-et-covid-19-note-dorientation-pour-les-parlements.

96 Pour un exemple de considérations liées au genre : Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, *Recommandation générale n° 37 (2018) relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques*, paragraphe 2, <https://undocs.org/fr/CEDAW/C/GC/37>.

97 www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2020/a-pandemic-brings-permission-for-change.html ; www.un.org/en/un-coronavirus-communications-team/un-urges-countries-%E2%80%9Bbuild-back-better%E2%80%99. Plus d'informations sur les approches de relèvement post-COVID-19 sensibles au genre : <https://www.ipu.org/fr/genre-et-covid-19-note-dorientation-pour-les-parlements>.

98 news.un.org/en/story/2020/04/1061772 ; www.amnesty.org/fr/documents/act30/2102/2020/fr.

Initiatives parlementaires en faveur de l'état de droit et de la protection de l'environnement

- Veiller à ce que les lois relatives à la COVID-19 incluent des garanties pour les droits environnementaux et que les efforts en matière de relèvement ne soient pas utilisés pour empêcher des personnes d'exercer leurs droits en militant pour la protection de l'environnement.
- Exercer la fonction de contrôle pour s'assurer que les obligations environnementales existantes sont respectées (y compris dans la mise en œuvre des mesures de relèvement) et encourager l'adoption de solutions et de garanties novatrices pour faire respecter les lois et les normes environnementales existantes, telles que les technologies numériques pour les évaluations de l'impact, les contrôles de conformité et les procédures transparentes d'autorisation en ligne.
- Conjuguer, dans le processus législatif, les intérêts et les préoccupations des électeurs pouvant se révéler plus vulnérables (comme les femmes, les personnes handicapées, les minorités, les migrants et les communautés autochtones), et veiller à ce que les lois soient sensibles au genre et inclusives sur le plan social, et qu'elles préconisent la participation des groupes vulnérables à leur mise en œuvre.

Exemples aux niveaux régional et national

Trinité-et-Tobago a institué des procédures en ligne pour les services liés aux autorisations environnementales⁹⁹.

Le Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes (PARLATINO) a publié une déclaration appelant à l'inclusion d'aspects liés à l'environnement et au genre dans les programmes de relèvement post-COVID-19¹⁰⁰.

⁹⁹ www.ema.co.tt/

¹⁰⁰ Déclaration du Parlement latino-américain et caribéen sur la dimension environnementale de la pandémie de COVID-19, l'égalité des sexes et la nécessité d'un avenir plus respectueux de la nature, 5 juin 2020.

Remarques finales

Au cours des 18 prochains mois, les fonds engagés pour le relèvement post-COVID-19 devraient dépasser 12 000 milliards d'USD à l'échelle mondiale¹⁰¹. Le processus de relèvement représente un défi important mais également une opportunité rare. Les politiques et les lois qui seront établies au cours de cette période définiront la résilience, la durabilité et la compétitivité des pays pour les décennies à venir. Les parlements, au premier plan de l'élaboration des lois et du contrôle des politiques, peuvent laisser leur empreinte dans l'histoire et contribuer à la transformation et au développement des systèmes économiques nationaux. Il leur faut, à cette fin, privilégier les infrastructures vertes, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, les investissements dans les emplois verts et l'innovation, en tirant parti des possibilités offertes par les technologies numériques, en définissant des solutions efficaces fondées sur la nature, et en faisant avancer l'état de droit. Une telle opportunité ne se laisse pas passer.

101 www.unenvironment.org/news-and-stories/story/learning-green-recovery.

Ressources utiles

Carbon Brief, [Tracker on green recovery plans](#) (outil de suivi des plans de relance écologique)

Convention sur la diversité biologique et Programme des Nations Unies pour l'environnement, [Perspectives mondiales de la diversité biologique 5 \(2020\)](#)

Union européenne, [Covid-19: plan de relance pour faire face aux conséquences de la pandémie](#)

Frankfurt School – UN Environment Programme Collaborating Centre for Climate and Sustainable Energy Finance, [Global Trends in Renewable Energy Investment 2020](#)

Green Economy Coalition, [Green Economy Tracker](#) (outil de suivi de l'économie verte)

Programme des Nations Unies pour l'environnement, [Droits humains, environnement et COVID-19](#)

Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), [Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services \(2019\)](#)

Série spéciale du Fonds monétaire international sur la COVID-19, [Verdir la reprise](#)

International Network for Environmental Compliance and Enforcement, [COVID-19 updates and policy dialogue](#)

Union interparlementaire et Programme des Nations Unies pour l'environnement, bulletin thématique, [Les nuances du vert: présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires](#)

Agence internationale pour les énergies renouvelables, [The Post-COVID recovery: An agenda for resilience, development and equality](#)

Réseau One Planet, [Sustainable Consumption and Production Clearing House](#)

Organisation de coopération et de développement économiques, [Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale \(2020\)](#)

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, portail, [COVID-19 Response](#)

Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, [COVID-19 hub](#)

Organisation des Nations Unies, [COVID-19 Response](#)

Programme des Nations Unies pour l'environnement, [Building circularity into our economies through sustainable procurement](#)

Programme des Nations Unies pour l'environnement, [Circularity platform](#) (plateforme de l'économie circulaire) (en anglais)

Programme des Nations Unies pour l'environnement, [documents liés à la COVID-19](#)

Programme des Nations Unies pour l'environnement, [Sustainable Consumption and Production: A Handbook for Policymakers \(2015\)](#)

Organisation mondiale de la Santé, [tableau de bord sur la COVID-19](#) (en anglais)

Organisation mondiale de la Santé, [Après-COVID-19: manifeste pour un monde en meilleure santé](#)

Fonds mondial pour la nature, [Rapport Planète Vivante 2020](#)

Remerciements

L'UIP et le PNUE remercient l'Assemblée populaire nationale de Chine pour son soutien financier, qui a contribué à la traduction et à la mise en page de cette publication.



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève
www.ipu.org

Copyright © Union Interparlementaire (UIP), 2020

L'Union interparlementaire (UIP) est l'Organisation mondiale des parlements nationaux. Elle œuvre pour la sauvegarde de la paix et encourage les changements démocratiques positifs par le biais du dialogue politique et de mesures concrètes.

Traduction par Ariane Bourjault. Mise en pages par Graphisme/Philippe Boisson.